

Le 19 mars : des raisons de faire grève

Depuis plusieurs mois, les luttes pour la justice sociale, fiscale et environnementale émaillent l'actualité. Pour toutes réponses, le Gouvernement sort la matraque et organise une pseudo consultation du peuple. Les salaires continuent à stagner, la pauvreté et les inégalités augmentent, les services publics sont massacrés et notre industrie pillée. Tout ceci est le fruit de choix politiques pour favoriser le « marché ». En aucun cas, une fatalité. La CGT appelle à la grève les travailleurs pour satisfaire les revendications.

✚ Les grands gagnants : les riches !

Alors que le taux d'imposition des petites entreprises est de 28 % celui du CAC 40 est de ... 9 %.
Le nombre de filiales de ces dernières dans les paradis fiscaux a augmenté entre 2008 et 2016 de ... 20 %.
Le CAC40 a versé 57,4 milliards € en 2018. En hausse de 12,7 % par rapport à 2017.
Les 10 premières fortunes de France ont vu leur richesse **quadrupler** en 10 ans pour atteindre ... 317 milliards €



✚ Les grands perdants : les travailleurs, les privés d'emploi, les retraités et la jeunesse.

40 % de la population active touche moins de 1 300 € / mois.
Les dépenses incompressibles (logement, eau, électricité, téléphone) représentent 30 % du budget des ménages (20 % en 1978).
40 % de la population renonce à se soigner pour raison économique.
La moitié des privés d'emploi n'est pas indemnisée.

✚ Et pendant ce temps-là, les attaques continuent.

- La Loi « anticasseur » permet aux Préfets d'interdire de manifester.
- La Loi « ma santé 2022 » va réduire la qualité et l'accès aux soins de proximité.
- La Loi « pour une école de la confiance » va laisser la part belle au privé.
- La Loi « réforme de la Fonction Publique » va réduire la qualité, la neutralité, la proximité et la gratuité d'accès aux services publics pour les usagers.

Des solutions existent. La CGT propose :

- **Pour la justice sociale**
*Augmenter les salaires, les retraites et les minimas sociaux. Le SMIC à 1 800 € brut.
Réduire le temps de travail à 32 H pour travailler moins, mieux et tous.
Des droits nouveaux pour les travailleurs pour contrôler la stratégie, l'organisation du travail et la gestion des aides publiques des entreprises.*
- **Pour la justice fiscale**
*Réduire les impôts proportionnels (TVA, TICPE, CSG)
Rétablir l'ISF et la progressivité des impôts sur le revenu et sur les sociétés)*
- **Pour la justice environnementale**
*Développer le service public du transport
Développer les circuits courts de production pour les produits industriels et agricoles
Un plan de rénovation des logements*

MANIFESTATION CHAMBÉRY - Pl. du Palais de Justice
à partir de 12h : restauration, buvette, débat....

Un car partira de Moûtiers à 11h – inscriptions au 06.45.68.76.34

LE 19 MARS ! AGISSONS !

**POUR NOS DROITS
POUR NOS SALAIRES
POUR LA FONCTION PUBLIQUE**

LE PROJET DE LOI DIT DE « TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE » RENDU PUBLIC LE 13 FÉVRIER, C'EST :

PLUS DE PRÉCARITÉ

- extension des possibilités pour les employeurs de recrutement par contrat
- création d'un « contrat de projet » pouvant prendre fin n'importe quand avec un délai de prévenance de deux mois et d'une durée maximale de 6 ans, soit la durée d'un mandat municipal
- introduction de la rupture conventionnelle dans la fonction publique

PLUS D'ARBITRAIRE ET DE FAVORITISME

- individualisation croissante de la rémunération et du déroulement de carrière, qui dépendront en grande partie du bon vouloir des directions et pourront évoluer à la baisse d'une année à l'autre
- suppression des CHSCT et des Comités Techniques, remplacés par une instance unique aux rôles et moyens réduits
- affaiblissement du rôle des commissions administratives paritaires et des droits syndicaux, conduisant à réduire les moyens pour nous défendre face à nos employeurs
- renforcement du pouvoir de sanction disciplinaire des employeurs

MOINS D'EFFECTIFS ET DE MOYENS POUR EXERCER NOS MISSIONS :

- facilitation et encouragement des suppressions de postes
- allongement du temps de travail avec la remise en cause

- des protocoles locaux de mise en place des 35 heures
- démantèlement et privatisation de notre outil paritaire national et solidaire de formation professionnelle, le CNFPT
 - mise à mal de la médecine préventive

Cette attaque sans précédent contre la Fonction publique, contre nos droits et garanties, contre nos conditions de travail appelle une mobilisation dans l'unité la plus large possible pour gagner le retrait du projet de loi Dussopt. La journée interprofessionnelle de grève et de manifestation du 19 mars, à l'appel de la CGT, de FO, de Solidaires, de la FSU et des organisations de jeunesse, est une première étape.

**POUR LA FONCTION PUBLIQUE !
POUR UN SERVICE PUBLIC ÉGALITAIRE
POUR LES USAGERS !
POUR LE RENFORCEMENT DE NOS
DROITS ET GARANTIES COLLECTIVES !
POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES
ET DES PENSIONS !**

AGISSONS !

**RENDEZ-VOUS MARDI 19 MARS
PLACE DU PALAIS DE JUSTICE
A CHAMBERY
à partir de 12H00 débat - buvette-
restauration
14h - Manifestation**

